

Projet de règlement 2023-1312

Règlement portant sur la citation du
presbytère Saint-Michel-Archange et du
monument du Sacré-Coeur comme immeuble
et objet patrimonial
242, avenue Portage

Assemblée de consultation publique :
10 juillet 2024





MISE EN CONTEXTE

- Rapport du bureau du Vérificateur général du Québec : mauvaise protection du patrimoine au Québec : 2020;
- Modifications à la protection du patrimoine culturel (Loi sur le patrimoine culturel et Loi sur l'aménagement et l'urbanisme) : 2021;
- Portrait patrimonial religieux de Rouyn-Noranda, inventaire de 22 lieux de culte et anciens lieux de culte : 2021-2022;
- Identification et priorisation des bâtiments religieux à valeur patrimoniale 2022-2023;
- Citation des bâtiments à haute valeur : certains bâtiments seront cités dans les prochaines années;
- Effet de la citation : Protection patrimoniale au niveau municipal.



CONTENU DU RÈGLEMENT

1. DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES, INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES
2. MOTIFS DE LA CITATION
3. EFFETS DE LA CITATION
4. SANCTIONS ET RECOURS

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES, INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES

Objectifs du règlement

- Mieux protéger et mettre en valeur l'ancien presbytère et le monument du Sacré-Cœur faisant partie du patrimoine religieux et historique de Rouyn-Noranda.
- Conserver ces immeubles et leurs caractéristiques importantes dans un bon état d'intégrité. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mise en valeur des attraits et du patrimoine de la Ville.

Étendue du règlement

La présente citation se limite à l'extérieur du bâtiment principal et s'applique sur toutes les façades du volume original érigé en 1927 ainsi qu'au monument du Sacré-Cœur.



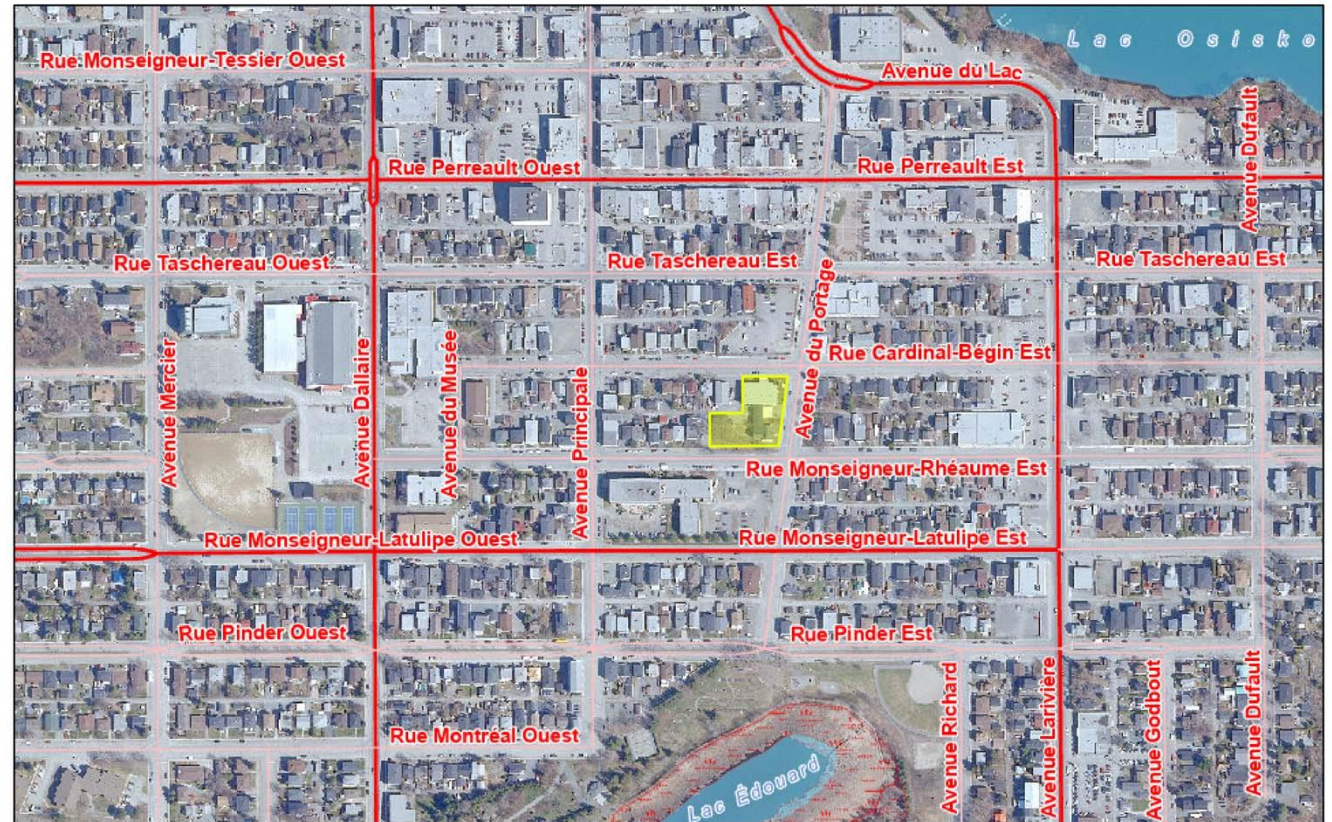
Crédit photos : Paul Trépanier

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES, INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES

Description du bien cité

« Presbytère Saint-Michel-Archange et monument du Sacré-Cœur », bâtiments situés au 242, avenue du Portage, Rouyn-Noranda (lot 2 808 722 du cadastre du Québec).

242, avenue du Portage



13/06/2024 à 15:55:39

Milieu humide orientation PGMH Segment de rue classification

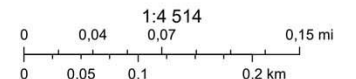
En conservation

Hydrographie surfacique

Artere municipale

Collectrice municipale

Locale municipale





MOTIFS DE LA CITATION

La protection du bâtiment et du monument est basée sur les éléments suivants :

Valeur historique :

- Bâtiment témoin de plusieurs moments les plus marquants de l'histoire régionale :
 - débuts de la paroisse Saint-Michel-Archange (1927);
 - incendie de l'église (1973);
 - création du diocèse de Rouyn-Noranda (1974);
 - édification de la nouvelle cathédrale (1976) et de son original beffroi (1979).
- Les bâtiments et en particulier le presbytère, ainsi que le monument au Sacré-Cœur sont associés directement à certains des personnages les plus marquants de l'histoire religieuse de Rouyn-Noranda :
 - abbé Albert Pelletier;
 - abbé Louis-Charles Côté;
 - abbé André Bernard;
 - Mgr Jean-Guy Hamelin, premier évêque de Rouyn-Noranda.



MOTIFS DE LA CITATION (suite)

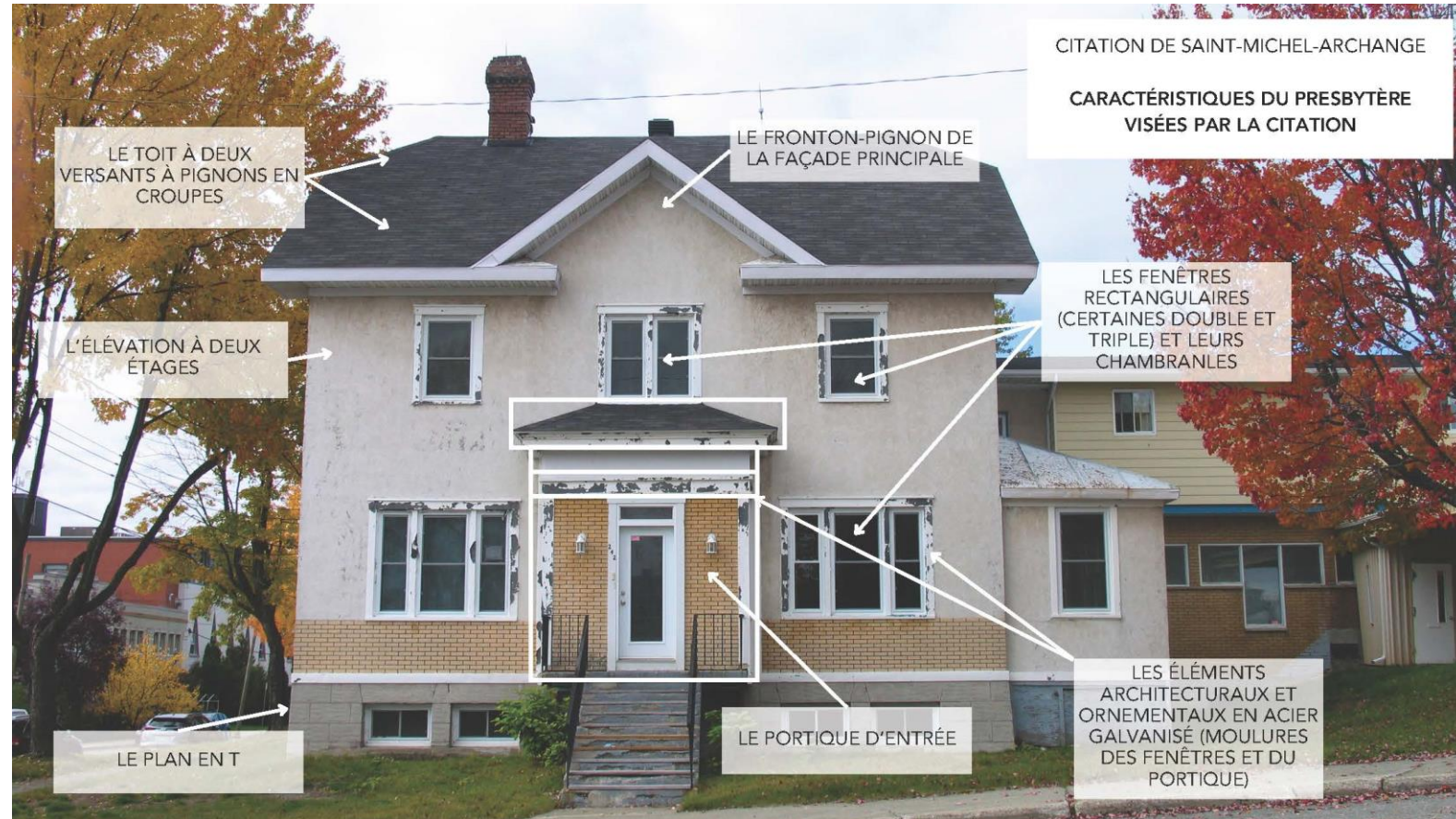
Valeur architecturale :

- Le presbytère et l'église (incendiée en 1973) ont été conçus conjointement par le curé Albert Pelletier et l'architecte Albert S. Macduff, pionniers et grands bâtisseurs de Rouyn-Noranda;
- Qualité de conception et d'exécution du presbytère qui a garanti sa pérennité;
- L'édifice a conservé les caractéristiques de son style classique vernaculaire qui le rattache aux anciennes traditions constructives québécoises;
- Sobriété qui a toujours facilité son harmonisation avec l'église adjacente, modifiée à plusieurs reprises;
- L'architecture très simple de l'ancienne cathédrale Saint-Michel met en valeur le presbytère.

CARACTÉRISTIQUES DU PRESBYTÈRE VISÉES PAR LA CITATION

Éléments architecturaux à préserver pour le presbytère :

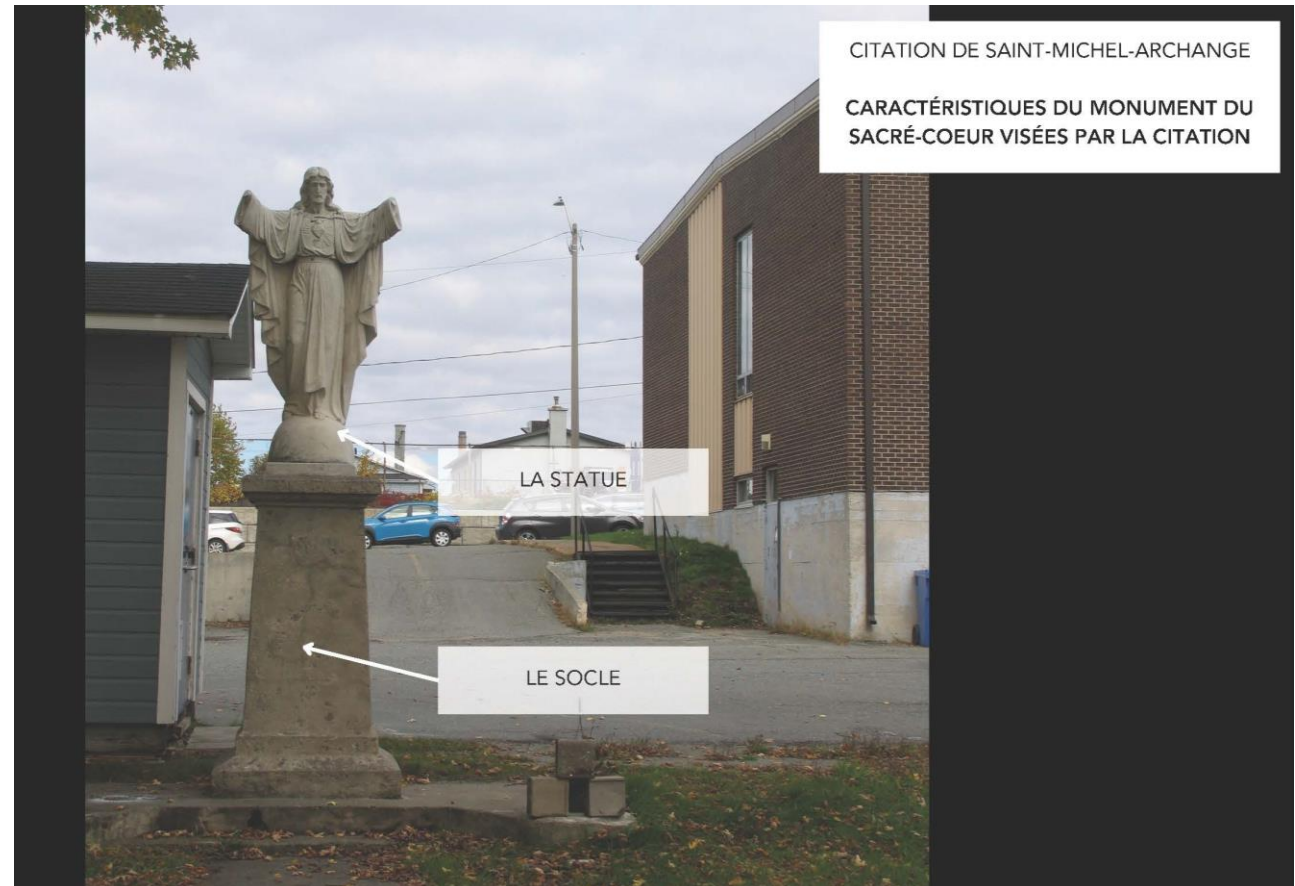
- le plan en T;
- l'élévation à deux étages;
- le toit à deux versants à pignons en croupe;
- le portique d'entrée;
- les éléments architecturaux et ornementaux en acier galvanisé;
- les fenêtres rectangulaires (certaines doubles et triples) et leurs chambranles;
- le fronton-pignon de la façade principale.



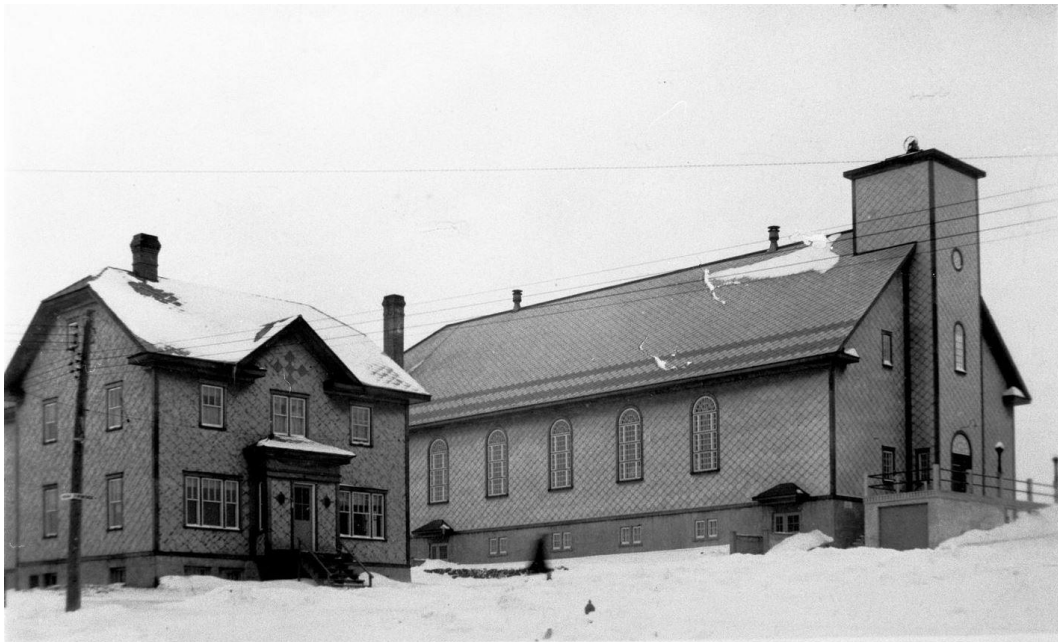
CARACTÉRISTIQUES DU MONUMENT DU SACRÉ-CŒUR VISÉES PAR LA CITATION

Éléments architecturaux à
préserver pour le monument
du Sacré-Cœur :

- la statue;
- le socle.



CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER



Crédit photo : BANQ



Crédit photo : Paul Trépanier



EFFETS DE LA CITATION

- Le propriétaire doit assurer la préservation du bien patrimonial;
- Tout travaux qui altèrent les éléments sur lesquels sont basé l'intérêt patrimonial sont interdits;
- Toute modification extérieure au bâtiment ou au monument doit être assujettie à une autorisation du conseil municipal;
- Le permis de construction doit être demandé au moins 45 jours avant la date de réalisation des travaux;
- Le conseil local du patrimoine analyse la demande de permis et donne des recommandations au conseil municipal;
- Le permis peut être émis une fois que le conseil municipal adopte une résolution en ce sens.



PÉNALITÉS ET SANCTIONS

- Les pénalités et sanctions sont prévues par la *Loi sur le patrimoine culturel* (L.R.Q., c. P 9.002);
- Les frais de poursuite sont prévus par le *Code de procédure pénale du Québec* (L.R.C., c. C 25.1).



Calendrier d'adoption

- 10 juin 2024 → Avis de motion
- 10 juin 2024 → Adoption du projet de règlement
- 19 juin 2024 → Avis spécial envoyé au propriétaire
- 19 juin 2024 → Avis public
- **10 juillet 2024** → **Assemblée de consultation publique spéciale du CCU**
- Août 2024 → Adoption du règlement
- Août 2024 → Entrée en vigueur

DES COMMENTAIRES?

Les citoyens peuvent formuler des commentaires à l'égard du projet de règlement, en personne, lors de l'assemblée publique de consultation qui se tiendra le **10 juillet 2024, à 18 h 30**, à l'hôtel de ville de Rouyn-Noranda, situé au 100, rue Taschereau Est.

Les personnes qui souhaitent consulter le projet de règlement peuvent le faire de deux façons :

- En personne, aux heures et jours normaux d'ouverture, au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville, au 100, rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda;

ou

- En visitant le site web de la Ville : rouyn-noranda.ca/consultations.



MERCI!